

Question 3
du groupe PDCC, par les députés Pascal Rey, Jacques Melly et Alain de Preux, à la
Présidence, concernant l'asile en Valais: ni tout rose, ni tout blanc...

Une campagne médiatique soutenue par d'éminentes personnalités remet une nouvelle fois en question le travail de contrôle de l'Office fédéral des réfugiés, de l'Inspection des finances et de la COGEST (rapport de novembre 2005). Qu'entend faire le Conseil d'Etat pour que l'image du Valais ne soit pas à nouveau ternie par cette campagne qui relance la suspicion sur sa politique dans le domaine de l'asile en général et dans le domaine des requérants ayant exercé une activité lucrative en particulier?